

Règles générales pour l'acceptation des animaux de compagnie

Ces règles sont établies pour rendre votre séjour le plus agréable possible et pour ne pas causer de gêne aux autres clients.

- Un animal de compagnie au maximum est autorisé par appartement.
- Seuls les chiens et les chats sont autorisés (jusqu'à 15 kg. de poids et sans limite dans Magic Robin Hood Resort et Magic Tropical Splash.); aucun oiseau, reptile ou autre animal n'est autorisé.
- Le propriétaire de l'animal est tenu de le maintenir dans des conditions d'hygiène et de santé adéquates.
- Le propriétaire est responsable de tout dommage causé par son animal à des tiers ou au mobilier. En cas de dommages, le montant des dommages causés pendant le séjour sera facturé sur la facture finale.
- Magic Costa Blanca se réserve le droit de ne pas accepter les animaux de compagnie qui causent des nuisances aux autres clients ou qui se comportent de manière inappropriée pendant le séjour.
- A tout moment, le client est responsable de son animal de compagnie et du comportement de celui-ci.
- L'animal ne peut se trouver que dans la pièce et dans les zones communes (zones où il doit être attaché) pour y accéder. Il est totalement interdit d'entrer dans le reste des espaces intérieurs tels que les restaurants, les bars, les salles de jeux, etc.
- Votre animal de compagnie n'est pas autorisé à faire ses besoins dans la zone d'hébergement.
- Pour entrer ou sortir des locaux, vous devez toujours garder votre animal attaché, ainsi que dans les zones communes où l'animal est autorisé à se promener.
- Votre animal de compagnie ne peut être laissé seul dans la chambre à aucun moment. Ceci afin d'éviter de déranger, en aboyant ou en pleurant, les autres clients qui séjournent dans la chambre, ainsi que d'endommager les meubles de la chambre.
- Si vous souhaitez bénéficier du service de restauration à l'intérieur du logement, il y a à la disposition des clients quelques cabines permettant de laisser votre animal de compagnie.
- Les clients sont priés de ne pas laisser leurs animaux de compagnie sur les lits ou les canapés.
- Lorsque l'animal n'est pas dans la chambre, veuillez en informer le personnel afin qu'il puisse le nettoyer.
- Les animaux domestiques ne peuvent pas être baignés dans les salles de bains ou les douches des chambres, et les serviettes ne peuvent pas être utilisées pour les sécher.
- Un supplément de 10 euros par jour et par animal de compagnie est prévu pour le nettoyage. Service gratuit pour les réservations en régime UTI de 7 nuits et plus.

En même temps que la réservation, le client doit obligatoirement acheter le "forfait animal" avec le même nombre de nuits que celui du séjour contracté.

N'oubliez pas de remettre une copie signée de ce document comme preuve de l'acceptation des conditions. Nous vous remercions de respecter ces règles et vous souhaitons un agréable séjour dans nos locaux.